

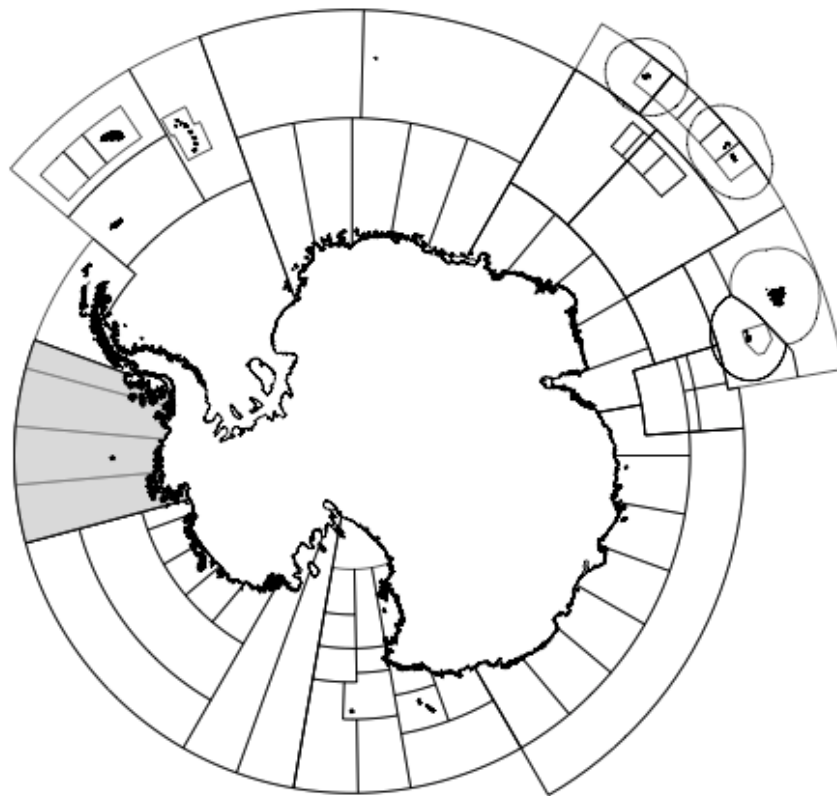


CCAMLR

Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources
Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
Комиссия по сохранению морских живых ресурсов Антарктики
Comisión para la Conservación de los Recursos Vivos Marinos Antárticos

RAPPORT DE PECHERIE

Rapport de pêche 2015 : *Dissostichus* spp. – sous-zone 88.3



La carte ci-dessus indique les aires de gestion au sein de la zone de la Convention CCAMLR ; la région sur laquelle porte ce rapport est en gris.

Dans l'ensemble du rapport, la saison de pêche CCAMLR est représentée par l'année dans laquelle elle se termine, p. ex. 2015 représente la saison de pêche 2014/15 de la CCAMLR (du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015).

Rapport de pêcherie 2015 : ***Dissostichus* spp. – sous-zone 88.3**

Introduction

1. La pêche de recherche dans la sous-zone 88.3 a été menée par des navires battant pavillon chilien, néo-zélandais et russe depuis 1998 et le sera par un navire battant pavillon coréen en 2016.

Description de la pêcherie

Capture et CPUE

2. Les captures totales par unité d'effort (CPUE) déclarées pour les campagnes de recherche menées dans la sous-zone 88.3 sont comparativement peu élevées (tableau 1).

Tableau 1 : Captures et CPUE de *Dissostichus mawsoni* et *D. eleginoides* dans la sous-zone 88.3

Année	<i>D. mawsoni</i>		<i>D. eleginoides</i>	
	Captures	CPUE	Captures	CPUE
1998	288	0.01	14	0.00
2005	1639	0.04	37	0.00
2011	5230	0.06	-	-
2012	4066	0.05	144	0.00

Poses et recaptures de marques

3. En tout, 131 spécimens de légine antarctique (*D. mawsoni*) ont été marqués et remis à l'eau; aucun poisson marqué n'a été recapturé (tableau 2).

Tableau 2 : Nombre de spécimens de *D. mawsoni* marqués, remis à l'eau et recapturés dans la sous-zone 88.3.

Année	Marquage et remise à l'eau	Recapture
2005	8	0
2011	30	0
2012	93	0

Distributions de longueur dans les captures

4. Les distributions des fréquences de longueur de *D. mawsoni* capturé lors des recherches menées dans cette sous-zone en 2011 et 2012 sont présentées à la figure 1.

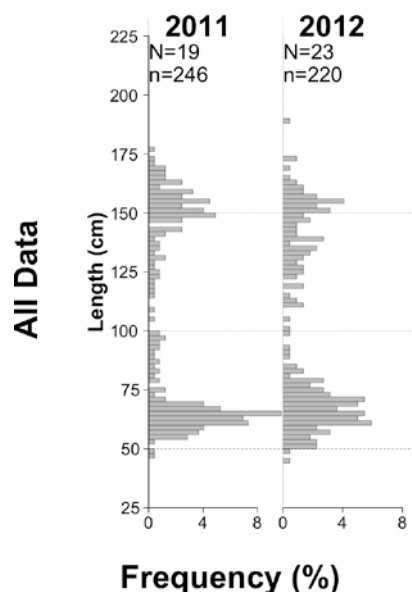


Figure 1 : Distributions annuelles des fréquences de longueur de *Dissostichus mawsoni* capturé dans la sous-zone 88.3 en 2011 et 2012. Le nombre de poses desquelles les poissons ont été mesurés (N) et le nombre de poissons mesurés (n) par année sont précisés.

Inventaire des données d'âge

5. On ne dispose pas de données d'âge pour cette sous-zone.

Paramètres du modèle disponibles

6. On ne dispose pas de paramètres spécifiques pour cette sous-zone, à l'exception de la relation longueur-poids pour *D. mawsoni* et la légine australe (*D. eleginoides*).

Autres sources de mortalité

7. On ne dispose pas de paramètres spécifiques pour cette sous-zone.

Résumé du plan de recherche

8. Dans le cadre des campagnes d'évaluation menées par des navires battant pavillon chilien, néo-zélandais et russe, 95 poses de recherche ont été effectuées et 131 poissons marqués depuis 1998. Du fait de ce niveau d'activités de recherche, il n'existe pas

suffisamment de données pour évaluer le stock de légine de cette sous-zone. L'influence des glaces de mer sur les campagnes d'évaluation était évidente, mais la concentration des glaces à l'ouest de l'Antarctique diminue, ce qui a incité la République de Corée à proposer pour la sous-zone 88.3 un plan de recherche pluriannuel qui débuterait en 2016. Ce plan de recherche en phase de prospection phase a les objectifs spécifiques suivants :

- i) étudier l'habitat exploitable de la légine et prélever des échantillons sur la pente nord et le plateau sud
- ii) accroître le nombre de poissons marqués et remis à l'eau dans l'habitat exploitable
- iii) estimer la biomasse de *Dissostichus* spp.

9. Tout en fournissant ces données clés sur le stock de légine de la sous-zone 88.3, la recherche fournira également des données qui permettront de comprendre les liens entre le stock de cette région et ceux d'autres aires de gestion, en particulier ceux des sous-zones 88.1, 88.2 et de la zone 48.

Plan de collecte des données

10. La position et la profondeur, au début et à la fin de chaque pose, les heures d'immersion et de pose, le nombre et l'espèce des poissons perdus en surface, le nombre d'hameçons posés, la longueur de la ligne posée, le type d'appât, le succès de l'appâtage (%) et le type d'hameçons seront collectés en vertu des dispositions de l'annexe 41-01/A de la mesure de conservation (MC) 41-01. Les données d'unités indicatrices d'écosystème marin vulnérable (VME) et les déclarations d'effort reports seront soumises au secrétariat conformément à la MC 22-07.

11. La longueur, le poids, le sexe et le stade de maturité d'un maximum de 30 légines et de toutes les espèces des captures accessoires seront mesurés à chaque pose. Les otolithes seront prélevés de toutes les légines échantillonnées et renvoyés à la République de Corée pour lectures d'âge et estimations des taux de croissance.

12. Outre ce qui précède, un instrument d'enregistrement de sonde CTD (conductivité, température, profondeur) sera fixé à la palangre à chaque pose pour collecter des données de température et de salinité de l'eau en fonction de la profondeur. Les CTD et les données collectées seront renvoyées à la Corée pour traitement. La collecte portera également sur des données environnementales telles que la direction du vent, sa vitesse, l'état des glaces de mer, la température de l'air et les conditions météorologiques (voir tableau 3).

13. Les recherches seront effectuées par un navire battant pavillon coréen, le *Greenstar*.

Tableau 3 : Résumé des recherches.

Catégorie	Éléments
Phase actuelle de recherche	Prospection
Estimation de la limite de capture	CPUE par analogie avec la sous-zone 88.2
Aire du stock	La sous-zone 88.3 s'étend de 70°W à 105°W
Données de pêche	Capture, effort, VME
Données biologiques	Longueur, poids, sexe, maturité, otolithes,
Données environnementales	Température de l'eau, salinité, direction et vitesse du vent, état des glaces de mer, température de l'air

Avis rendus par le Comité scientifique

14. Les avis du Comité scientifique sur cette proposition de recherche sont rapportés aux paragraphes 3.288 à 3.290 de SC-CAMLR-XXXIV. Celui-ci recommande en particulier de faire porter l'effort de recherche en priorité sur les blocs de recherche 883_3 et 883_4, étant donné le marquage effectué dans ces secteurs par le passé. Le bloc de recherche 883_5 se verrait attribuer une priorité secondaire, et la priorité de troisième rang irait aux blocs de recherche 883_1 et 883_3, lorsque l'état des glaces le permettrait. La position des blocs de recherche et l'attribution des captures de recherche sont données respectivement à la figure 2 et au tableau 4.

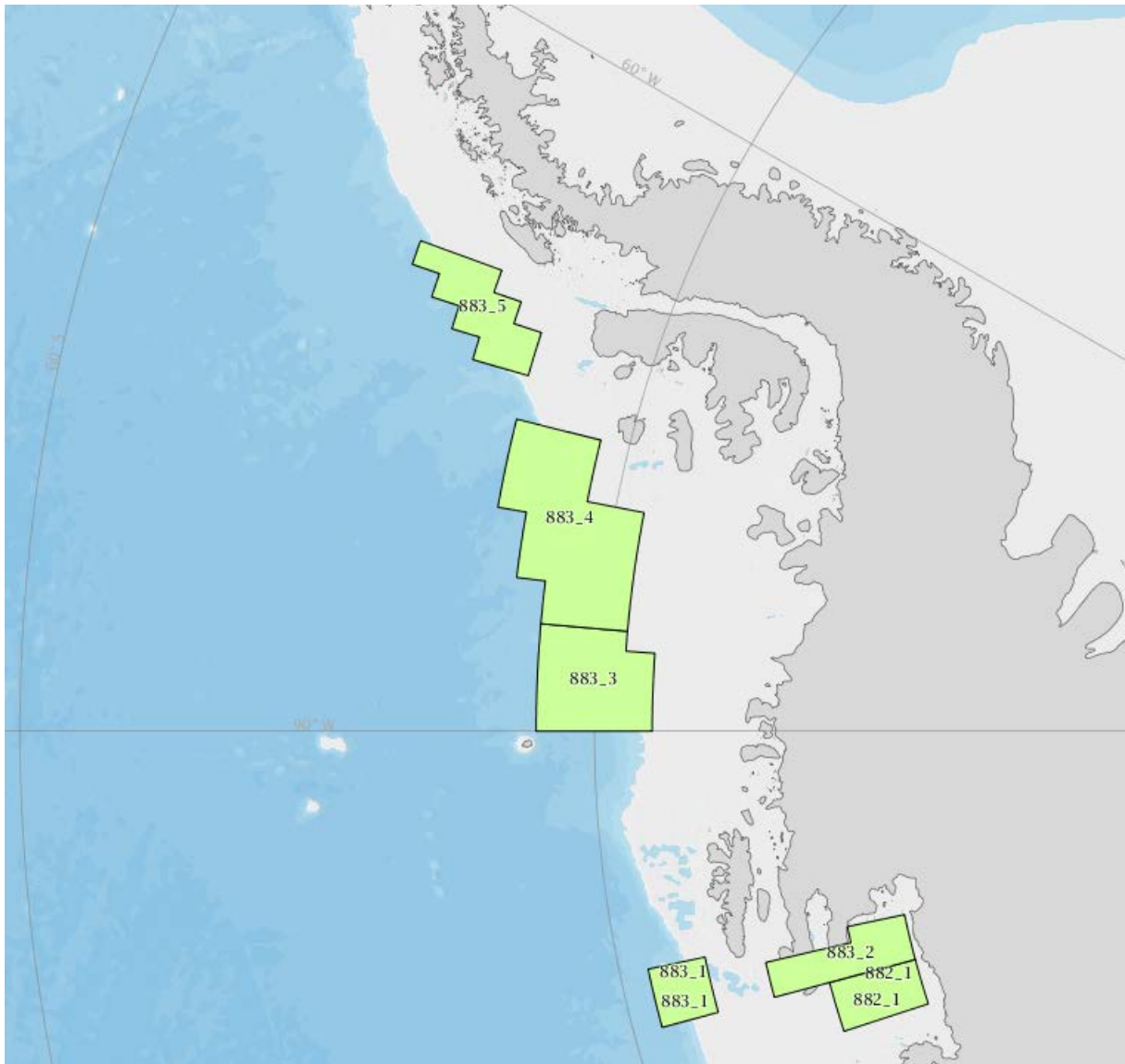


Figure 2 : Position des blocs de recherche dans la sous-zone 88.3.

Tableau 4 : Limites de capture de la sous-zone 88.3.

Bloc de recherche	Allocation des captures (tonnes)	Commentaires
883_1	21	Priorité élevée
883_2	29	Priorité élevée
883_3	31	Seconde priorité
883_4	52	Troisième priorité
883_5	38	Troisième priorité